

## **Mission**

L'Agent de Trafic coordonne et gère les équipes préparant l'avion pour un vol. Il/elle assure le départ à l'heure de l'avion en veillant à la qualité du service et au respect des règles de sécurité et de sûreté.

L'agent de trafic s'occupe de la « pesée », c'est à dire qu'il/elle répartit équitablement les charges dans l'avion.

Il/elle se charge de régler les problèmes liés à la piste et à l'escale (retard du vol, passager déjà enregistré mais non présent à l'embarquement...).

## **Compétences requises**

- Pratique courante de l'anglais
- Rigueur et réactivité
- Capacité à gérer une équipe et le stress
- Esprit de décision et maîtrise de soi

## **Formation**

- Niveau BAC à BAC +3
- Pour les personnes ayant déjà eu une expérience dans l'aérien, une formation interne peut être dispensée
- Formation continue : se renseigner auprès de l'ENAC / ESMA / CREUFOP

## Environnement de travail

- L'agent de trafic travaille en compagnie aérienne ou dans des sociétés d'assistance aéroportuaire en horaires décalés et y compris certains week-ends et jours fériés.
- Le permis B est obligatoire avec les horaires décalés et la conduite sur les pistes (les avions n'étant pas toujours au touché d'une aérogare).
- L'agent de trafic travaille à l'escale et sur les pistes par tous les temps (pluie, neige, soleil...).
- N.B. : Le travail en zone réservée nécessite l'obtention d'un titre d'accès obtenu après habilitation par le Préfet. Le casier judiciaire doit être vierge.

## Évolution

Il/elle peut évoluer principalement vers des postes d'encadrement ou vers d'autres métiers selon la mobilité interne de l'entreprise.



**NORMANDIE AEROSPACE**

Technopôle du Madrillet

745 avenue de l'Université - Bâtiment CRIHAN

76800 Saint-Etienne du Rouvray

T +33 [0]2 32 80 88 00

[www.nae.fr](http://www.nae.fr)